

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 97 (1946)
Heft: 8-9

Artikel: Quelques aspects du problème des périodiques forestiers
Autor: Schlatter, A.-J. / H.L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-765400>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques aspects du problème des périodiques forestiers

Par A.-J. Schlatter, inspecteur forestier fédéral, Berne

Le numéro 12 de 1945 du « Journal forestier suisse », le dernier d'une série longue de 46 ans, a appris à ses lecteurs deux nouvelles : la fusion de la « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen » avec le « Journal forestier suisse » en une édition bilingue et le remplacement du « Holzmarkt / Marché du bois » bilingue par deux éditions séparées : « L'Economie forestière » et « Wald und Holz ». Voici donc des périodiques forestiers qui se modifient au même moment en sens inverse, invoquant partiellement les mêmes arguments pour justifier des décisions opposées. Tout cela n'a pas manqué de surprendre.

Quant au « Journal forestier » le communiqué du comité permanent se termine par les mots : « La prochaine assemblée de la Société forestière suisse sera appelée à décider si la solution intervenue est une solution provisoire ou si elle devient définitive. » La nouvelle rédaction s'exprime d'une manière un peu plus prudente, me semble-t-il, dans le premier numéro 1946 de la « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen / Journal forestier suisse » en parlant d'une fusion « du moins provisoire, à titre d'essai. »

Une décision définitive étant réservée, celle-ci doit être préparée. La discussion se poursuit dans différents comités, à huis clos. Puisque la question intéresse en premier lieu le lecteur, qui est finalement la victime ou le bénéficiaire de l'accord intervenu, c'est à lui avant tout de se prononcer. Il pourra le faire en pleine connaissance de cause, plusieurs cahiers de la nouvelle revue ayant déjà paru. Aujourd'hui, évidemment, les esprits sont occupés par des questions de plus grande envergure que celle de l'avenir d'un petit journal professionnel. Mais celui-ci, par une intelligente adaptation, deviendra précisément une véritable arme dans la lutte que nous aurons tous à mener ces années prochaines pour défendre notre patrimoine forestier. C'est pourquoi il vaudra la peine de lui sacrifier quelques instants et de retenir quelques faits qui devront être bien consciencieusement pesés.

Soulever la question du « Journal forestier suisse » et de la « Zeitschrift für Forstwesen » ne signifie en somme rien d'autre que soulever le problème des périodiques forestiers suisses dans son ensemble. Car notre petit pays ne peut impunément se payer le luxe d'un trop grand nombre de publications forestières. La dispersion des forces aurait ici comme ailleurs, des conséquences fâcheuses, au grand préjudice du lecteur, des rédactions et des finances. La concurrence a certainement du bon, mais elle peut être nuisible si elle se produit entre parents, au sein de la même corporation. Tout sentiment de prestige doit être écarté d'emblée. Seul est viable le périodique qui remplit réellement une mission,

qui est indispensable et qui correspond à un besoin. Il doit être attendu impatiemment par un lecteur attentif. Que l'on ne se fasse du reste pas d'illusions sur la proportion entre journaux publiés et effectivement lus.

L'inspecteur forestier A. Bourquin, à Neuchâtel, distingue dans son étude, qui, malheureusement, n'a pas été publiée, mais à laquelle M. le président de la Société forestière suisse faisait allusion dans son rapport annuel présenté à Fribourg (voir « Journal forestier suisse » n^{os} 9/10, 1945, page 187), quatre échelons de la hiérarchie forestière :

- 1^o *Inspecteurs forestiers* : formation scientifique, connaissance des deux langues; petit nombre.
- 2^o *Gardes forestiers* : formation pratique; connaissance d'une seule langue; quelques milliers.
- 3^o *Propriétaires forestiers* (conseillers communaux et propriétaires privés): connaissance d'une seule langue; grand nombre d'intéressés. Intérêt dominant pour les questions économiques.
- 4^o *Bûcherons* : formation pratique; connaissance d'une seule langue. Plusieurs milliers, mais sans grand intérêt pour un journal.

Nos périodiques forestiers doivent servir ces quatre échelons de formation professionnelle différente et d'intérêts divers. Le niveau et le genre des articles en seront fortement influencés. Les publications doivent tenir compte des vœux du lecteur, dont l'un désire être orienté sur ce qui concerne la forêt dans son ensemble, la science ou la pratique, tandis qu'un autre ne s'intéresse qu'aux questions sylvicoles, techniques ou économiques. De plus, il y a des périodiques dont la tâche essentielle (non exclusive !) est d'instruire, il y en a d'autres qui doivent avant tout informer, et ceci rapidement s'ils ne veulent pas perdre le contact avec la vie trépidante de notre temps.

Passons donc en revue nos périodiques forestiers, leur mission et leurs moyens.

I. Le « Journal forestier suisse »

« Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen »

M. A. Henne, inspecteur fédéral des forêts e. r., nous apprend dans son ouvrage « Einfluss des schweizerischen Forstvereins auf die Entwicklung des Forstwesens der Schweiz 1843—1938 » (page 23) que les deux journaux forestiers ont été publiés comme suit :

- | | | |
|-----------|--------------------|---|
| 1850—1857 | édition unique: | « Schweizerisches Forstjournal ». |
| 1858—1860 | éditions séparées: | « Schweizerisches Forstjournal »
« Journal forestier suisse ». |
| 1861—1879 | éditions séparées: | « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen »
« Journal suisse d'économie forestière » |

(pendant la période de 1861—1874, les deux journaux se publiaient séparément, mais réunis avec le « Praktische Forstwirt ». — De 1875 à 1879, il n'y a eu que des éditions trimestrielles).

1880—1945 Editions séparées: « Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen »
« Journal forestier suisse ».

Il ne se passe donc rien de nouveau sous le soleil. Toutes les variantes envisagées aujourd'hui ont été déjà essayées. L'expérience de presque 100 ans nous prouve une fois de plus que rien n'est absolu et que chaque période a vu surgir la solution qui s'imprégnait des influences du moment même. Aujourd'hui, l'on se propose de revenir à l'état qui a régi les premiers jours de nos revues forestières !

Le 31 décembre 1945, l'état des abonnés aux deux journaux a été le suivant (données fournies en partie par la maison d'édition Büchler & C°, en partie relevées dans les registres d'expédition):

1. Reçoivent les périodiques comme membres de la Société suisse des forestiers	Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen	Journal forestier suisse
1 ^o Personnel forestier supérieur, corps enseignant, écoles, sociétés, bibliothèques, départements forestiers	335	98
2 ^o Personnel forestier subalterne	8	4
3 ^o Municipalités et municipaux	100	9
4 ^o Divers (amis de la forêt, bûcherons, etc.) .	57	8
Totaux	500	119
2. Abonnés payants	Zeitschrift	Journal
1 ^o Personnel forestier supérieur, corps enseignant, écoles, sociétés, bibliothèques, départements forestiers, échanges, rédacteurs . .	136	76
2 ^o Personnel forestier subalterne	147	97
3 ^o Municipalités et municipaux	81	97
4 ^o Divers (amis de la forêt, bûcherons, etc.) .	39	37
Totaux	403	307
Totaux généraux	903	426

Dans ces chiffres ne sont pas compris les 41 exemplaires qui sont expédiés à l'étranger (« Zeitschrift » 18, « Journal forestier » 23).

Une fois les deux éditions séparées supprimées, le tirage du nouveau journal unique diminuera d'emblée de 95 exemplaires représentant le nombre des personnes qui étaient jusqu'ici abonnées et à la « Zeitschrift » et au « Journal » (44 membres de langue allemande étant abonnées également au « Journal », 24 membres de langue française étant abonnées à la « Zeitschrift », 27 abonnés non membres de la société).

Le « Journal » et la « Zeitschrift », séparés ou réunis, sont les périodiques destinés au personnel forestier supérieur. Ce sont des revues

professionnelles par excellence, servant à l'instruction de l'échelon 1 de la classification Bourquin. Rien ne pourra être enlevé à ce principe par le fait signalé avec satisfaction que quelques autorités cantonales et municipales, quelques gardes et quelques amis de la forêt comptent parmi les abonnés fidèles. Bien au contraire, il est même regrettable que sur les 3000 communes de la Suisse, pour la plupart propriétaires de forêts, et sur les nombreuses corporations, trop rares soient celles (287) qui s'intéressent à nos périodiques, ne fût-ce que pour soutenir la cause forestière et les efforts de la Société forestière suisse. Voilà une question, qu'il me soit permis de le dire, qui mérite une fois de plus l'attention spéciale de notre comité permanent.

Le nombre total des abonnés d'office (membres de la société) ne subira pas de modifications par le nouveau régime (édition unique).

Il en sera de même pour les anciens abonnés payants à la « Zeitschrift ». Même s'ils se recrutent dans les échelons 2 à 4, il n'y a pas de raison qu'ils désertent; ils se sont intéressés par le passé à la « Zeitschrift », malgré la concurrence du « Praktischer Forstwirt » et du « Holzmarkt »; pour eux, aucune nouvelle situation ne s'est créée; ils reporteront sans doute leur attachement à la nouvelle édition unique.

Malheureusement, il en va tout autrement des abonnés payants de l'ancien « Journal ». Ici, la situation est d'autant plus grave que leur nombre dépasse de beaucoup les abonnés d'office et qu'ils se recrutent en majeure partie parmi le personnel forestier subalterne et les municipaux. Pour eux, le « Journal forestier suisse » a remplacé jusqu'ici ce qui est le « Praktische Forstwirt » pour la Suisse alémanique et, ne connaissant en général pas à fond les deux langues, beaucoup d'entre eux vont perdre la revue professionnelle qui était à leur portée. Vaut-il la peine de cacher cette situation assez fâcheuse ? Non; mais il s'agit d'en tirer les conséquences et d'y parer au plus vite et au mieux. Autrement dit, il s'agira de créer un journal mensuel, bimensuel ou trimestriel de langue française analogue au « Praktischer Forstwirt ». Sous l'égide des sociétés et associations forestières cantonales de la Suisse romande, il devra être possible de trouver les ressources qui permettent à l'entreprise de vivre, telles que l'argent toujours indispensable, un rédacteur ou une commission de rédaction, les collaborateurs et, bien entendu, les abonnés. A l'instar de ce qui se passe en Suisse allemande, les gardes, les municipaux et les propriétaires de forêts, qui continueront à s'intéresser aux questions plus spécialement scientifiques, seront toujours les bienvenus comme abonnés du « Journal » dans sa nouvelle forme. Malgré tout, la réunion des deux éditions en une seule revue provoquera forcément une diminution du nombre d'abonnés et aura donc une répercussion d'ordre financier. Il est certain que le comité permanent s'est déjà occupé de ce problème, à vrai dire assez épineux. Sa solution exigerait-elle peut-être un sacrifice pécuniaire de la part des abonnés du « Jour-

nal/Zeitschrift » ? Il se peut. La valeur inestimable de ce périodique forestier propre à notre pays le fera supporter volontiers.

Certes, l'abandon de la vieille tradition d'un « Journal forestier suisse » indépendant et s'adressant à tous les échelons de la hiérarchie forestière de la Suisse romande aura suscité de profonds regrets. Et pourtant, l'état de séparation, tel qu'il a existé jusqu'à fin 1945, n'aurait pu se prolonger indéfiniment. Car les exigences du personnel forestier supérieur et du personnel subalterne vis-à-vis d'une revue professionnelle sont trop différentes pour qu'il y ait moyen de les concilier. Soyons assez francs pour admettre ces faits et pour avouer aussi qu'ils étaient la cause essentielle des soucis temporaires, mais notoires, du rédacteur du « Journal forestier ».

Le comité permanent a été bien inspiré en tirant courageusement les conclusions d'un état devenu intenable. Les premiers cahiers du « Journal/Zeitschrift » réunis nous ont appris de quel esprit la nouvelle rédaction s'inspire. Trop rares étaient jusqu'ici les forestiers de la Suisse alémanique qui lisaient le « Journal », et rares aussi, toute proportion gardée, étaient les collègues romands qui sacrifiaient quelques instants à la lecture de la « Zeitschrift ». Où faut-il rechercher la faute ? Sans doute moins dans la diversité des langues, ce qui constitue un obstacle purement théorique, que dans le fait que la publication des articles paraissait dans deux revues distinctes. Plus que jamais l'avenir demandera un commun effort pour réussir. Si l'on veut lutter la main dans la main, il faut un échange de vues continuel; il faut que les conceptions, issues de longues traditions et de facteurs d'ordre local, soient connues de part et d'autre. Réaliser cette noble tâche est le désir de la nouvelle rédaction. Elle expose très clairement son point de vue dans le premier numéro du « Journal/Zeitschrift » réunis et dans l'appel lancé le 14 décembre 1945 aux collaborateurs des deux journaux. Faisons-lui confiance et laissons-la travailler. Et, si toutefois un article en italien venait par hasard se glisser dans notre nouveau périodique, cela ferait certainement la joie de tous.

Il est bien difficile de juger du rôle professionnel que ce périodique sera appelé à jouer à l'étranger. Au demeurant, qu'il s'envole en nombre toujours croissant au delà des frontières de notre petit pays, même si ce n'était que pour témoigner qu'il y a un coin de terre où le problème des minorités est résolu. Si notre modeste périodique réussissait dans cette mission internationale, d'ordre non professionnel, il aurait déjà bien mérité sa raison d'être; le comité permanent aurait donc eu raison de le lancer sur cette nouvelle voie.

II. « Der praktische Forstwirt »

Le « Praktische Forstwirt » est l'organe de l'Association des forestiers subalternes de la Suisse alémanique. Il s'adresse en premier lieu

aux gardes de triage, aux forestiers-chefs, aux forestiers communaux, donc à l'échelon 2 de la liste Bourquin. Sa tâche et sa mission sont ainsi clairement déterminées. Son domaine est l'instruction; ses articles touchent tout objet ayant trait à la formation professionnelle du garde forestier. Ses lecteurs, parmi lesquels se trouvent de nombreux municipaux, se recrutent dans les régions de langue allemande; une édition bilingue ne pourrait être envisagée, pour des raisons faciles à comprendre. Le nombre d'abonnés se monte à environ 1600.

Ce chiffre encore modeste pourrait être sensiblement augmenté si le « Praktische Forstwirt » réussissait à élargir le cercle de ses lecteurs parmi les bûcherons (échelon 4 de la liste Bourquin). Ses articles sont tous à la portée des bûcherons qui désirent s'instruire et parfaire leur formation professionnelle. Voici un champ d'activité qui assurerait au « Praktischer Forstwirt » un nouvel essor, pour le plus grand bien de la cause forestière. Ne serait-il pas possible que l'Office forestier central suisse, d'un beau geste d'abnégation, s'inscrivît parmi les collaborateurs du « Praktischer Forstwirt », pour y parler de certaines questions ayant trait à l'outillage et pour y publier partiellement les résultats de ses recherches ?

Il a déjà été dit qu'un journal semblable au « Praktischer Forstwirt » manque en Suisse romande. Nous ne reviendrons plus sur ce sujet. Souhaitons seulement bon et rapide succès aux efforts faits pour combler cette lacune; car il y a urgence.

III. « Wald und Holz » et l'« Economie forestière suisse »

La nouvelle rédaction du « Journal/Zeitschrift », dans son appel lancé au personnel forestier supérieur, s'exprime comme suit au sujet des publications de l'Association suisse d'économie forestière :

Le « Holzmarkt » se développe toujours plus et risque de prendre à lui des tâches confiées jusque-là aux organes de la Société forestière suisse. Sa publication en deux éditions, « Wald und Holz » et l'« Economie forestière », va l'entraîner encore plus à traiter des questions intéressantes tous les domaines du régime forestier.

Il y a donc concurrence avec l'organe de publication de la Société suisse des forestiers, et ainsi divergence de principe. Cet état ne pourra durer sans porter préjudice aux uns et aux autres. Puisque l'Association suisse d'économie forestière n'est autre qu'une ancienne création de la Société forestière suisse, une entente ne devrait pas se faire trop péniblement. Elle sera même facile si chacun s'en tient loyalement à la mission qui lui est dévolue.

Quelle est donc la mission que le journal de l'Association suisse d'économie forestière est appelée à remplir ? Elle peut se résumer dans les deux mots: information et propagande.

Les membres de l'Association suisse, en majeure partie des propriétaires de forêts, ont besoin, mais ils en ont aussi le droit, d'être informés le plus rapidement possible sur les fluctuations du marché des bois, sur l'offre et la demande, sur les prix. Toutes ces exigences retrouveront leur plein poids et seront visibles plus clairement au moment où l'économie dirigée aura de nouveau fait place au commerce libre. C'est alors que tous ceux qui produisent et vendent du bois attendront impatiemment le « Marché du bois » pour y puiser les renseignements dont ils ont besoin.

La nécessité de faire de la propagande découle du même ordre d'idées, qu'il s'agisse de propagande pour les produits forestiers ou, surtout et avant tout, de propagande pour le développement des associations forestières régionales. L'économie de guerre a démontré très clairement ce qui reste à faire dans ce domaine. Mais ce n'est pas dans un petit exposé traitant la question des périodiques qu'il y a lieu de s'étendre sur ces problèmes.

«Wald und Holz» et l'«Economie forestière», tels qu'ils sont édités aujourd'hui, ont fière allure, sans doute. Mais rendent-ils réellement au pays et à la forêt les services qu'on leur demande ? Nombreux sont ceux qui en doutent. Car, du côté forestier, la véritable feuille d'information manque, qui paraisse à brève échéance et qui s'adresse aussi bien aux forestiers de tout grade qu'aux autorités, aux petits et aux grands propriétaires de forêts. Tous ont le même besoin d'information sur l'état du marché des bois et ses fluctuations rapides, tous ont besoin d'aide. C'est l'Office forestier central suisse qui seul est à même de les doter de ce journal que chacun désire ardemment. Eu égard à sa clientèle hétéroclite, il devra se publier séparément dans les deux langues. Très modestement, numériquement parlant, paraîtra ainsi le pendant de la «Revue suisse des marchés agricoles» qui est répandue chaque semaine en 120 000 exemplaires allemands («Schweizerische landwirtschaftliche Marktzeitung») et 35 000 exemplaires français !

Tout en se vouant essentiellement à la propagande et à l'information, il restera dans l'organe de l'Office forestier suisse assez de place pour des articles de fond de haute politique forestière et pour ce qui a trait aux questions techniques du façonnage, des transports, des outils et des machines. Et si ces dernières publications se faisaient occasionnellement dans un des autres journaux forestiers, comme il a été suggéré en parlant du «Praktischer Forstwirt», il n'y aurait certes pas de malheur.

Il est question, de temps en temps, de réunir les journaux des gardes forestiers et les publications de l'Association d'économie forestière en un seul périodique. Ces efforts seront voués d'avance à l'insuccès; car l'on n'arrivera pas à coordonner convenablement les tâches

de deux revues de caractère si différent, l'une ayant comme but l'instruction professionnelle d'un groupement bien déterminé, l'autre devant servir en premier lieu à l'information rapide de tous les producteurs de bois; l'une étant un véritable périodique à parution échelonnée, l'autre devant plutôt prendre l'allure d'un quotidien. L'Association suisse d'économie forestière a sa propre vie à côté des diverses sociétés forestières suisses et cantonales. Pourquoi en serait-il autrement pour ce qui est des journaux ?

Il faut souhaiter que les rédactions arrivent à se mettre d'accord sur la délimitation exacte de leurs champs d'activité. Cette entente, et ce n'est pas l'affaire la moins importante, sera aussi le garant le plus sûr pour l'emploi judicieux des moyens financiers qui sont très limités, comme chacun le sait. Une loyale collaboration et une étroite coordination sont les bases les plus solides pour un avenir et une existence, dépourvus de soucis, de nos périodiques forestiers, dont la forêt suisse ne pourrait se passer et qui tous, l'un comme l'autre, lui sont un soutien indispensable et précieux.

Les annales de l'Institut fédéral de recherches forestières et ses autres publications sont laissées en dehors de notre bref exposé, l'organisation actuelle donnant entière satisfaction. Qu'il soit seulement rappelé en passant que l'Institut de recherches sur la neige et les avalanches de Davos manque d'un organe de publication. En attendant que cette question soit résolue, les rédactions du « Journal/Zeitschrift » et les annales ouvriront volontiers les pages de leurs périodiques aux articles que cet institut voudra bien leur faire parvenir.

Zusammenfassung

Angesichts der großen Änderungen im forstlichen Zeitschriftenwesen der Schweiz (provisorische Zusammenlegung der « Zeitschrift » und des « Journal », Erscheinen von zwei getrennten Ausgaben des « Holzmarkt » unter neuem Namen), ist es angezeigt, das Problem der forstlichen Zeitschriften gesamthaft aufzugreifen.

Die Schweiz kann sich den Luxus zu zahlreicher forstlicher Organe und die dadurch bedingte gefährliche Kräftezersplitterung nicht leisten. Daseinsberechtigung haben nur Zeitschriften, die wirklich eine Aufgabe zu erfüllen haben und einem Bedürfnis entsprechen.

Nach Bourquin sind vier Gruppen forstwirtschaftlich interessierter Kreise zu unterscheiden :

1. Wissenschaftlich gebildete Forstingenieure;
2. einige Tausend Unterförster mit praktischer Ausbildung;
3. eine große Zahl öffentlicher und privater Waldbesitzer;
4. mehrere Tausend Waldarbeiter.

Die Ansprüche der vier Gruppen an eine forstliche Zeitschrift sind ganz verschieden. Nach diesem Gesichtspunkt ist die Zeitschriftenfrage zu betrachten.

1. Die « *Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen* »/« *Journal forestier suisse* » :

« Zeitschrift » und « Journal » sind, getrennt oder vereinigt, die Fachorgane des Forstingenieurs und wissenschaftlich gebildeten, forstlich interessierten Laien. Für Abonnenten der « Zeitschrift » ergibt sich durch die Verschmelzung mit dem « Journal » keine Änderung. Sie bleibt, was sie war: das wissenschaftlich orientierte Fachblatt.

Beim « Journal » ist die Lage anders. Ein Großteil seiner Abonnenten setzte sich aus Unterförstern und Waldbesitzern zusammen, und es erfüllte daher zum Teil die gleiche Aufgabe wie für die Deutschschweiz « Der praktische Forstwirt ». Für sie muß ein dem praktischen Forstwirt entsprechender Ersatz geschaffen werden.

Ist auch der Verlust des bisherigen « Journal » bedauerlich, so war doch eine Änderung notwendig, da die Interessen von höherem und unterem Forstpersonal so verschieden sind, daß eine gemeinsame Zeitschrift nicht gleichzeitig beiden Kreisen genügen kann.

Wenn je, so besteht heute die Notwendigkeit, alle Kräfte zusammenzufassen. Die Gemeinschaftsausgabe von « Zeitschrift » und « Journal » wird dazu beitragen, deutsch und welsch einander näher zu bringen. Zudem ist die Redaktion der « Zeitschrift »/« Journal » bemüht, die skizzierten Aufgaben eines Fachblattes für das gesamtschweizerische höhere Forstpersonal zu erfüllen.

2. « *Der praktische Forstwirt* » als Organ des Unterförsterverbandes dient der Aufklärung und beruflichen Weiterbildung des unteren Forstpersonals. Seine Auflage ließe sich steigern, wenn eine Großzahl der Waldarbeiter zu Abonnenten würde. Durch zweckmäßige Stoffwahl wäre dieses unbedingt möglich, sind doch die Interessen von Unterförster und Waldarbeiter bis zu einem gewissen Grad die gleichen. Ein entsprechendes Organ für die westschweizerischen Unterförster ist raschmöglichst zu schaffen.
3. Bei « *Wald und Holz* » und « *Economie forestière suisse* » besteht die Gefahr, daß sich diese beiden Organe mit der « Zeitschrift »/« Journal » konkurrenzieren, was nicht nur unnötig, sondern sogar schädlich ist, da doch ihre Aufgaben auf ganz anderen Gebieten liegen. Die Mitglieder des Waldwirtschaftsverbandes wollen sich informieren über Holzmarkt und Holzpreise. Sie interessieren sich für Werbung, für die Schaffung von Waldwirtschaftsverbänden und den Absatz von Forstprodukten. Diese Aufgaben erfüllen die beiden Zeitschriften der « FZ » noch nicht hinreichend. Die « FZ » sollte an ihrer Stelle ein kurzfristig erscheinendes, über die jeweilige Marktlage und deren Änderungen orientierendes Organ schaffen, welches deutsch und französisch zu erscheinen hätte. Neben den aktuellen Tagesfragen ließen sich allgemeine Fragen der Forstpolitik, der Arbeitstechnik usw. behandeln.

Es ist zu wünschen, daß die verschiedenen Redaktionen untereinander ihren Aufgabenkreis klar abgrenzen. Zusammenarbeit und Koordination sind Voraussetzung für eine gedeihliche Zukunft unserer forstlichen Zeitschriften.

H. La.